

L'accès aux équipements dessine les bassins de vie

En Limousin, l'accès des habitants aux équipements les plus courants s'organise au sein de 37 bassins de vie construits autour de pôles de services.

Plus étendus et moitié moins peuplés qu'au niveau national, ils offrent des équipements plus ou moins diversifiés et leur complémentarité joue un rôle important.

Dans les bassins les plus ruraux, la moitié des habitants sont à plus de 18 minutes des équipements de gamme intermédiaire et à plus de 50 minutes de ceux de la gamme supérieure.

La vie quotidienne des Limousins s'organise au sein de 37 bassins de vie. Il s'agit du zonage le plus fin pour décrire les espaces, notamment ruraux, où les habitants d'une même zone peuvent accéder facilement aux équipements ou aux services de la vie courante. Construit autour des pôles de services qui animent

l'espace régional, ce découpage offre un cadre pertinent à la réflexion sur le fonctionnement des territoires et la mise en œuvre de politiques locales d'aménagement.

Chaque bassin de vie est ainsi construit autour d'un pôle de services. C'est une commune ou une unité urbaine disposant au moins de la moitié des trente et un équipements dits « de la gamme intermé-

Des bassins de vie plus étendus qu'au niveau national

Type de bassin de vie	Animé par un grand pôle urbain	Animé par un pôle moyen	Animé par un petit pôle	Péri-urbain	Autre	Ensemble Limousin	Ensemble France
Nombre de bassins de vie	4	2	8	6	17	37	1 666
Nombre de communes	146	55	251	66	244	762	36 682
Surface moyenne (en km ²)	740	654	747	221	338	468	380
Densité de population (hab/km ²)	132	32	22	49	21	43	102
Population en 2009	389 424	41 852	130 248	64 789	119 031	745 344	64 304 500
<i>Moyenne par bassin</i>	<i>97 356</i>	<i>20 926</i>	<i>16 281</i>	<i>10 798</i>	<i>7 002</i>	<i>20 144</i>	<i>38 598</i>
Taux de variation annuel moyen de population entre 1999 et 2009 (en %)	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,1	+ 1,1	0,0	+ 0,4	+ 0,7
Part de la population résidant dans le pôle (en %)	77	52	27	46	27	56	74
Part des équipements concentrés dans le pôle (en %)	79	58	34	53	33	57	75

Principales caractéristiques des bassins de vie 2010 intégralement inclus ou majoritairement présents dans le territoire limousin

●●●● Source : Insee, base permanente des équipements 2010, recensements de la population 1999 et 2009 ; distancier Odomatrix, Inra

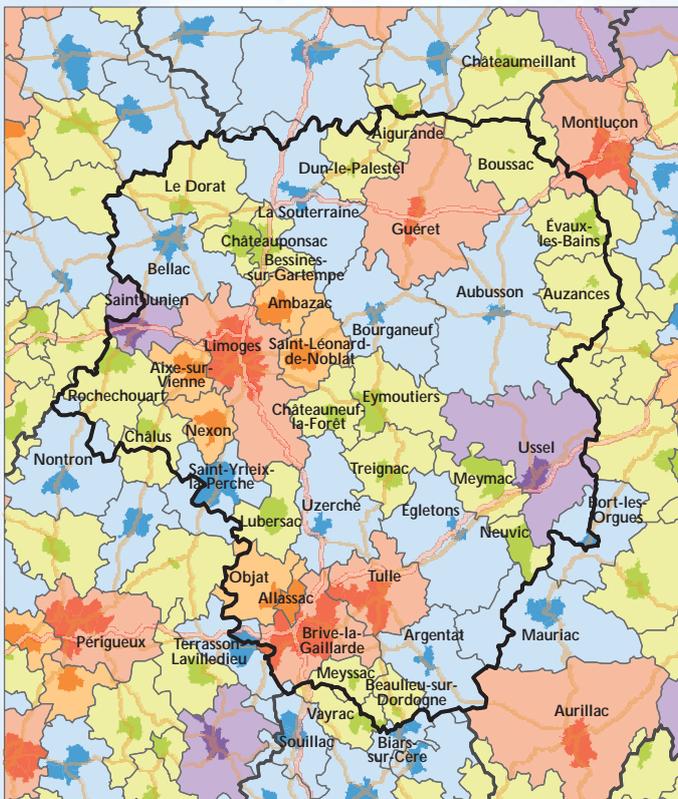
diaire » : par exemple un collège, un supermarché ou un grand magasin. L'attraction que ces pôles exercent sur les communes environnantes non dotées de ces équipements ou services permet de définir les périmètres des bassins de vie.

Reflète de l'offre effective de services au plus proche des habitants, ce découpage s'affranchit des limites administratives. Ainsi, sur les 37 bassins de vie majoritairement situés en Limousin, 24 sont intégralement inclus dans la région. Par ailleurs, certaines communes limousines situées à la périphérie de la région relèvent de bassins de vie dont la population réside majoritairement dans une des régions limitrophes. Le pôle de ces bassins se situe alors soit dans la région, tel Bort-les-Orgues ou Aigurande, soit dans une région limitrophe, l'Aquitaine pour Nontron, ou l'Auvergne pour Mauriac.

Des bassins qui reflètent la ruralité de la région

L'organisation du territoire décrite par les

Les nouveaux bassins de vie limousins



- Type de bassins de vie
- Bassin de vie animé par un grand pôle urbain
 - Bassin de vie animé par un moyen pôle
 - Bassin de vie animé par un petit pôle
 - Bassin de vie périurbain
 - Autre bassin de vie

Typologie des bassins de vie 2010 selon le zonage en aires urbaines

●●● Source : Insee, base permanente des équipements 2010, recensement de la population 2009 ; distancier Odomatix, Inra

bassins de vie souligne d'une part un maillage plutôt serré dans l'ouest et le sud-ouest de la région avec des bassins peu étendus, et d'autre part l'existence de bassins plus étendus dans la frange est de la région. Ces disparités découlent des effets conjugués de la faible densité des habitants et de l'éloignement entre les pôles. En moyenne, les bassins de vie limousins s'étendent sur 468 km² contre 380 km² au niveau national, chacun rassemblant, comme en France, une vingtaine de communes. Mais dans la région, avec 20 000 habitants en moyenne, ils sont moitié moins peuplés. Le bassin d'Allasac près de Brive est le plus petit de la région avec seulement 71 km². Le plus étendu, celui d'Aubusson, couvre 1 339 km². La population de ces bassins et leur densité varie également

fortement : alors que celui de Limoges compte 223 100 habitants pour une densité de 243 habitants au km², celui de Neuvic avec 2 450 habitants ne dépasse pas 17 habitants au km².

Globalement dans la région, la moitié des habitants met moins de 10 minutes pour accéder aux équipements de la gamme intermédiaire les plus proches, qu'ils soient ou non présents dans le bassin de vie de résidence. Cet indicateur place le Limousin au 18^{ème} rang des régions. Dans les bassins les plus ruraux, à l'habitat plus dispersé, ce

temps d'accès médian s'élève à plus de 18 minutes, comme en Midi-Pyrénées, mais reste inférieur de deux minutes à celui que l'on observe en Auvergne.

Dans la région comme ailleurs, les équipements dits « de proximité » sont naturellement plus accessibles, même si les écarts restent significatifs entre bassins. En revanche, et logiquement, les équipements de la gamme supérieure se concentrent dans les grandes villes. Très accessibles aux habitants des bassins urbains, ces équipements restent éloignés des bassins les plus ruraux : la moitié de leurs habitants met ainsi plus de 50 minutes pour les rejoindre.

Organisation fonctionnelle : entre diversité et complémentarité

La diversité des équipements au sein de chaque bassin, leur localisation, la taille du bassin et la proximité d'autres pôles sont autant d'éléments qui influent sur les temps d'accès et déterminent le degré d'autonomie et la complémentarité des bassins de vie.

Les quatre bassins animés par les unités urbaines de Limoges, Brive, Tulle et Guéret regroupent plus de la moitié de la population de la région. Les services et équipements présents dans ces bassins sont très diversifiés et accessibles dans un temps assez court. Ainsi, les habitants de ces espaces disposent de l'ensemble des équipements de la gamme intermédiaire et d'une large palette de ceux de la gamme supérieure.

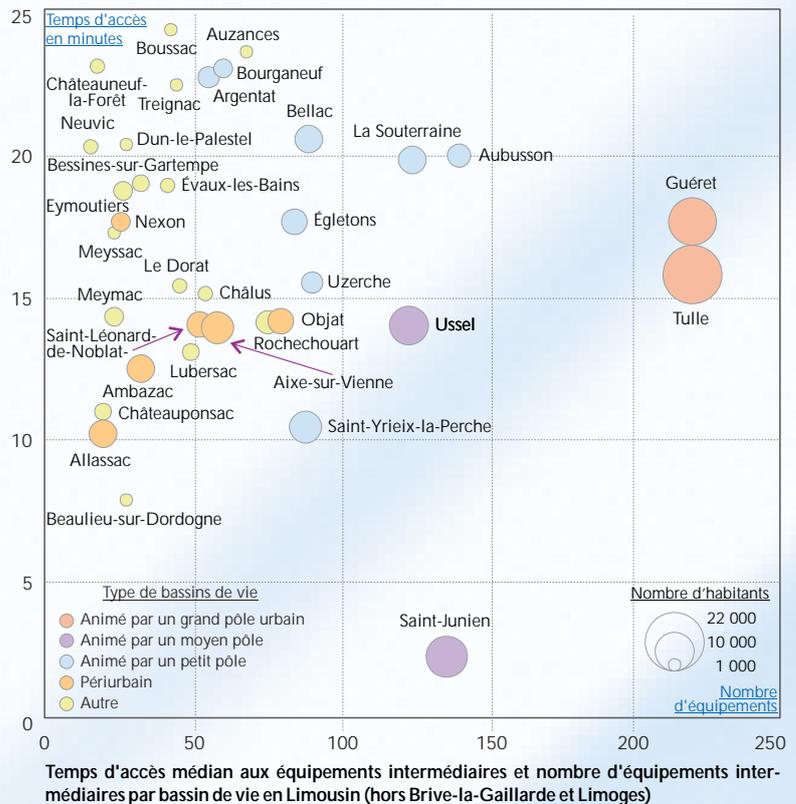
Six pôles périurbains se dessinent dans les couronnes de Limoges et Brive. Certains disposent d'une diversité d'équipements relativement réduite, car ils profitent de structures présentes dans les villes voisines. Proches de Limoges, Aix-sur-Vienne, Nexon et

Des dynamiques démographiques variables

Six bassins de vie, déjà parmi les moins densément peuplés, enregistrent une diminution sensible de leur population. Le Dorat et Auzances affichent les baisses les plus fortes (- 0,6 % et - 0,5 % en rythme annuel entre 1999 et 2009) tandis qu'Aubusson, Bourgneuf, Boussac et Eymoutiers perdent en moyenne chaque année 0,4 % de leurs habitants. Cette baisse touche aussi les bassins de Châlus, Ussel et Treignac. Ce dernier affiche un repli plus réduit (- 0,2 % sur la même période) grâce à un des soldes migratoires les plus élevés (+ 1,7 %) qui parvient presque à compenser une évolution naturelle déficitaire (- 1,9 %).

Les hausses de population les plus marquées s'observent dans les zones périurbaines. Ainsi, c'est dans les bassins de Nexon et Allasac que l'on enregistre les gains de population les plus élevés (respectivement + 1,7 et + 1,3 %). Mais pour ces deux bassins, ces gains reposent entièrement sur leur attractivité migratoire, leur solde naturel étant nul ou légèrement négatif. Seuls trois bassins de vie combinent excédent naturel et solde migratoire positifs : Limoges, Brive et Aixe-sur-Vienne.

Une accessibilité et un équipement en gamme intermédiaire inégaux entre bassins de vie



Source : Insee, base permanente des équipements 2010, recensement de la population 2009 ; distancier Odomatix, Inra

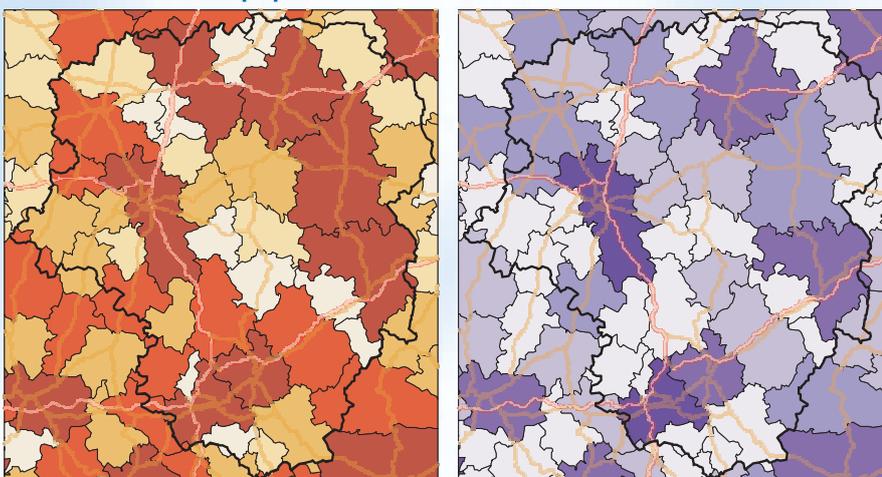
Ambazac sont dans ce cas. En Corrèze, Allasac, en périphérie de Brive, est dans une situation similaire.

Dans le rural, un certain nombre de bassins présentent également

un profil de moindre diversité. La complémentarité avec des bassins de vie limitrophes permet alors d'offrir aux habitants des équipements qu'ils ne trouvent pas au sein de leur propre bassin. Ce maillage serré de bourgs ruraux facilite l'accessibilité globale de la population aux équipements de la gamme intermédiaire, en dépit de la forte dispersion de l'habitat et de la faible diversité des équipements offerte par chaque bassin. Ainsi, la moitié des habitants de Beaulieu-sur-Dordogne est à moins de 10 minutes de l'ensemble des équipements intermédiaires bien que le bassin ne dispose que de 21 types d'équipements sur les 31 que compte la gamme intermédiaire.

Plus isolés, les bassins les plus étendus possèdent en leur sein une bonne diversité d'équipements leur garantissant une certaine autonomie. Ainsi, le bassin d'Aubusson dispose de l'ensemble des services et équi-

Une offre d'équipements diversifiée selon les bassins de vie



Source : Insee, base permanente des équipements 2010, recensement de la population 2009 ; distancier Odomatix, Inra

Méthodologie

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Le périmètre d'un bassin de vie se définit en deux temps :

- on identifie un **pôle de services** : il s'agit d'une commune ou d'une unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires ;
- on délimite la **zone d'influence du pôle** en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, heure creuse par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte. Des itérations successives permettent de dessiner le périmètre des bassins de vie.

Les temps d'accès exprimés dans cette étude sont des temps de trajet aller-retour.

Les équipements et services qui ont servi à l'élaboration des bassins de vie sont issus de la base permanente des équipements 2010.

Définitions

Un **équipement** est défini comme un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les sept grands domaines d'équipements (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) se répartissent en trois gammes :

- **la gamme de proximité** comporte 29 types d'équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou regroupement pédagogique intercommunal, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...
- **la gamme intermédiaire** comporte 31 types d'équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...
- **la gamme supérieure** qui comporte 35 types d'équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

pelements de la gamme intermédiaire. Cependant, la moitié de ses habitants doivent effectuer un trajet de plus de 20 minutes pour y accéder.

Du pôle structurant aux relais de services

Hors pôles urbains et périurbains, la plupart des pôles de services concentrent moins de la moitié de la population du bassin qu'ils animent. Lorsque ces bassins s'étendent sur un vaste territoire, on constate alors une présence importante d'équipements et de services dans des communes plus petites. Elles jouent alors le rôle de relais et réduisent ainsi les temps d'accès. C'est le cas du bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles dans le bassin de La Souterraine ou

encore d'Oradour-sur-Vayres dans le bassin de Rochechouart. À l'inverse, certains pôles concentrent l'essentiel des équipements de la gamme intermédiaire et jouent un rôle très structurant au sein de leur bassin. Saint-Yrieix-la-Perche et Saint-Léonard-de-Noblat concentrent respectivement 90 % et 85 % des équipements intermédiaires présents dans leur bassin de vie. Mieux répartis sur le territoire, les services de proximité contribuent, quant à eux, au maintien de la population dans les zones les plus rurales.

●●●● Bruno Granet,
Claude Mallemanche, Damien Noury

 29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00

 www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Herny, Jean-Christophe Olivier
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : décembre 2012

Code SAGE : FOC128824
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2012

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

Pour en

savoir plus...

Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 - Trois quarts des bassins de vie sont ruraux, Insee Première n°1425 - décembre 2012